



"וְהָיָה מִדֵּי חֹדֶשׁ בְּקִדְשׁוֹ, וּמִדֵּי שָׁבַת בְּשַׁבְּתוֹ"

"Et il arrivera à chaque Roch Hodesh et à chaque Chabbat
que toute créature viendra se prosterner devant Moi, dit l'Eternel" (Isaïe 66,23)

Tableau des règles et coutumes pour les communautés
Inspiré du Louah publié par Heichal Shlomo, édité par Pr Yehuda Eisenberg

Kislev 5781

Du 17 novembre au 15 décembre 2020

Le Molad sera dimanche (15.11.20) à 16h07 minutes et 1 Helek
Kiddoush Levana (Ashkénazes) de mardi soir 2 Kislev (17.11.20)
au dimanche soir 7 Kislev (29.11.20) toute la nuit
Birkat Halevana (Séfarades) de dimanche soir 7 Kislev (22.11.20)

Mardi 1^{er} Kislev – Rosh Hodesh Kislev (17.11.20) Office de Rosh Hodesh.

Allumage des bougies de Shabbat - Vendredi 4 Kislev (20.11.20)

Début de Shabbat		Fin de Shabbat		Début de Shabbat		Début de Shabbat			
Jerusalem	16:02	Jerusalem	17:15	New York	16:14	Melbourne	19:46	Madrid	17:23
Tel Aviv	16:17	Tel Aviv	17:16	Los Angeles	16:17	Johannesburg	18:14	Marbella	17:50
Beer Sheba	16:20	Beer Sheba	17:18	Paris	16:35	Buenos Aires	19:12	Toronto	16:20
Haifa	16:09	Haifa	17:14	Londres	15:35	Moscou	15:47	Varsovie	15:05
Eilat	16:12	Eilat	17:20	Amsterdam	16:10	Rome	16:14		

Shabbat Parasha Toldot – 5 Kislev (21.11.20)

Haftara Malakhi chap. 1 de Massa Devar Hashem à Tsevaot Hou

Minha : Début parashat Vayetse (3 appelés).

Allumage des bougies de Shabbat - Vendredi 11 Kislev (27.11.20)

Début de Shabbat		Fin de Shabbat		Début de Shabbat		Début de Shabbat			
Jerusalem	16:00	Jerusalem	17:14	New York	16:10	Melbourne	19:53	Madrid	17:19
Tel Aviv	16:15	Tel Aviv	17:15	Los Angeles	16:15	Johannesburg	18:26	Marbella	17:47
Beer Sheba	16:19	Beer Sheba	17:16	Paris	16:29	Buenos Aires	19:19	Toronto	16:15
Haifa	16:06	Haifa	17:13	Londres	15:28	Moscou	15:38	Varsovie	14:58
Eilat	16:11	Eilat	17:19	Amsterdam	16:03	Rome	16:10		

Shabbat Parasha Vayetsé – 12 Kislev (28.11.20)

Haftara: Ashkénazes : Osée, chap. 11, v. 13 : Vayivrah Yaacov Sedé Aram. Certains ajoutent Yoël : chap. 2 v. 26-27. Veakhaltem... Velo Yashouvou Leolam

Séfarades : Osée, chap. 11, v.7 "Veami Telouyim" à chap. 11 v. 12 - "Talmei Sadai". Certains continuent jusqu'à chap. 12 v. 7 "Taleoubboth".

Minha : lecture du début de la parasha Vayishlah (3 appelés).

Allumage des bougies de Shabbat - Vendredi 18 Kislev (4.12.20)

Début de Shabbat		Fin de Shabbat		Début de Shabbat		Début de Shabbat			
Jerusalem	15:59	Jerusalem	17:14	New York	16:08	Melbourne	20:00	Madrid	17:18
Tel Aviv	16:15	Tel Aviv	17:15	Los Angeles	16:14	Johannesburg	18:25	Marbella	17:46
Beer Sheba	16:18	Beer Sheba	17:16	Paris	16:26	Buenos Aires	19:25	Toronto	16:13
Haifa	16:06	Haifa	17:13	Londres	15:24	Moscou	15:32	Varsovie	14:54
Eilat	16:10	Eilat	17:19	Amsterdam	15:58	Rome	16:08		

Shabbat Parasha Vayishlah – 19 Kislev (5.12.20)

Haftara : Hazon Ovadia : tout le chapitre.

Minha : Début parasha Vayeshev (3 appelés)

Les communautés de la diaspora commencent à dire *Tal Oumatar* dans la Amida de Arvit.

Jeudi 24 Kislev (10.12.20), Erev Chanuka, On ne récite pas *Tahanoun* à Mincha.

1^{er} jour de Hanouka, 25 Kislev (10.12.20)

La veille, jeudi, après Minha, à la synagogue, l'officiant allume la première bougie pour rendre public le miracle de Hanouka. (Certains allument avant Alenou Leshabeah). La Hanoukia doit être disposée côté sud en souvenir de la Menora qui se trouvait au même endroit dans le Beit Hamikdash (Temple de Jérusalem). On prononce 3 bénédictions : Lehadlik, **Sheassa Nissim** et **Sheheheyanou**. Ensuite, on chante "Hanerot Hallalou" (Mizmor Shir Hanoukat – Séfarades) et Maoz Tsour. Certains ont l'habitude de répéter 7 fois "Vihinoam" et "Yoshev Besseter Elion" pour susciter la protection divine. On ne peut se rendre quitte avec l'allumage effectué à la synagogue. Si l'officiant n'a personne à rendre quitte chez lui à la maison, il ne prononcera pas "Sheheheyanou" une seconde fois. Dans la plupart des synagogues, on a pour coutume d'allumer après Minha puis de prier Arvit avant de se rendre chez soi. Dans certaines synagogues, l'allumage s'opère après Arvit, à la suite du Kaddish Titkabal.

En semaine, selon la majorité des décisionnaires, il faut allumer après la sortie des étoiles (Tset Hakokhavim). Le Gaon de Vilna, comme plusieurs décisionnaires, dit que l'allumage doit se faire au coucher du soleil (Shekiya). A posteriori, il est permis d'après tout le monde d'allumer toute la nuit si cela n'a pu être fait avant. Celui qui habite dans un appartement au rez-de-chaussée qui donne sur la rue devra mettre sa Hanoukia à l'extérieur, à 10 cm de la porte d'entrée, à hauteur de 30 cm à 100 cm du sol. Il n'allumera pas dans un endroit où le vent souffle, au point d'éteindre les bougies à moins que la Hanoukia dispose de protection.

S'il n'est pas possible d'allumer dehors ou si l'on habite un immeuble, on allumera devant une fenêtre donnant sur l'extérieur pour propager le miracle. On utilisera de préférence de l'huile d'olive. On fera en sorte que les flammes soient écartées l'une de l'autre pour qu'elles n'apparaissent pas comme une torche. Les femmes sont également astreintes à cette mitsva. On n'allumera pas à partir d'une flamme vers une autre. La durée d'allumage est au minimum d'une demi-heure. Si dans la demi-heure, des bougies venaient à s'éteindre, on les rallumera mais sans faire de bénédiction. Il est interdit de s'éclairer à la lueur des bougies.

Celui qui se trouve dans l'obligation de ne pas être présent chez lui avant le coucher du soleil pourra allumer avec bénédiction à partir de 15h33 en Israël (Plag Haminha) à condition que les nerot restent allumées jusqu'après le coucher du soleil (17h10 en Israël). Selon ceux qui disent que l'allumage doit s'effectuer après la sortie des étoiles, les bougies devront rester allumées jusqu'à 17h30 en Israël. Enfin, durant les 8 jours de Hanouka, on insérera le passage "Al Hanissim" dans la Amida et le Birkat Hamazone, ainsi que la récitation du Hallel en entier.

Shaharit : Il est d'usage le matin d'allumer la Hanoukia à la synagogue sans bénédiction. On récitera le Hallel complet les 8 jours de Hanouka. Kaddish abrégé. Ouverture du Hekhal (Séfarades - dire "Ner Leragli Devarekha).

Lecture de la Torah : **Ashkénazes** : Parasha Nasso Nombres chap. 7 v. 1.

Le Cohen à partir de "Vayehi Beyom Kalot Moshé" jusqu'à "Lahanoukat Hamizbeah". Le Lévi jusqu'à "Melea Ketoret". Le 3^e jusqu'à "Nahshon Ben Haminadav".

Séfarades : Parasha Nasso Nombres chap. 6 v. 22. Cohen : Vayedaber... Ko Tevarekhou et Benei Israël jusqu'à Lifnei Hamishkan. Levi : jusqu'à Lahanoukat Hamizbeah. Le 3^e : jusqu'à Nahshon ben Aminadav.

Kaddish abrégé. Rentrée du Sefer Torah. Ashrei, OubaLetsion. Kaddish Titkabal. Mizmor shir hanoukat (Psaume 30), etc.

Pendant les huit jours de Hanouka, on récite al **hanissim** dans la amida et dans le birkat hamazon.

On ne récite pas du tout le *tahanoun* à Hanouka, ni *lamenatzeah*. Jeûner pour cause de mauvais rêve est autorisé, tout comme l'éloge funèbre d'un talmid hacham en sa présence.

Allumage des bougies de Shabbat – Vendredi 25 Kislev, 11 décembre 2020

Début de Shabbat		Fin de Shabbat		Début de Shabbat		Début de Shabbat			
Jerusalem	16:00	Jerusalem	17:15	New York	16:08	Melbourne	20:06	Madrid	17:18
Tel Aviv	16:16	Tel Aviv	17:16	Los Angeles	16:15	Johannesburg	18:30	Marbella	17:46
Beer Sheba	16:19	Beer Sheba	17:18	Paris	16:25	Buenos Aires	19:31	Toronto	16:13
Haifa	16:07	Haifa	17:14	Londres	15:25	Moscou	15:30	Varsovie	14:52
Eilat	16:12	Eilat	17:20	Amsterdam	15:56	Rome	16:08		

2^e jour de Hanouka : Shabbat Parashat Vayeshev (26.12.20) – Shabbat Mevarehin

Nous allumons les bougies de Hanouka 25 minutes avant le coucher du soleil (à Jérusalem aussi, où l'allumage des bougies a lieu plus tôt chaque veille de Shabbat), pour permettre aux bougies de brûler une demi-heure après la tombée de la nuit. Lorsqu'on allume les bougies de Hanouka, on récite deux berachot : leadlik et

sheassa nissim. Immédiatement après avoir allumé les bougies de Hanouka, on allume les bougies de Shabbat. Les bougies allumées doivent brûler pendant une demi-heure après la tombée de la nuit.

La Kabbalat Shabbat et le service de prière sont les mêmes que lors de chaque Shabbat. On récite Al hanissim dans la Amida et dans le birkat hamazon.

Shaharit : Le service de prière de Shabbat, al hanissim, hallel shalem. Deux Sifrei Torah sont sortis ; dans les premiers sept sont appelés à lire le Parachat Vayeshev. Dans le deuxième rouleau, le maftir est lu dans la Parachat Naso "Bayom hasheni". La Haftara est lue à partir de Zacharie 2:14 : Ronni vesimchi bat-Zion, jusqu'à 4:7 : chen chen lah. Nous bénissons le mois de Tevet qui tombe le mercredi (16.12.2020). On ne récite pas Av HaRachamim. Shir shel yom : mizmor shir leyom hashabbat, et certains ajoutent mizmor shir hanoukat habayit comme on le récite tout au long de Hanouka.

Certains ajoutent dans la prière du moussaf, avant Barouch atta HaShem, mekaddesh ha-shabbat veYisrael : - kaddeshenou bemitzvotcha veten helkeinou betorateha - comme à chaque Shabbat, al hanissim, Shir shel yom : mizmor shir leyom hashabbat, et certains ajoutent mizmor shir Hanoukat habayit comme on le récite tout au long de Hanouka.

Molad du mois de Tevet : Lundi soir (14.12.20) à 4h51 mn et 2 Halakim

Minha: début de la parasha Mikets (3 appelés). Yaalei Veyavo. Al Hanissim. On ne dira pas Tsidekatekha.

Arvit : Ata honantanou, al hanissim, viyhi noam, veata kadosh. A la synagogue, nous allumons les bougies de Hanouka et récitons ensuite la havdala ; à la maison, nous récitons d'abord la Havdala et allumons ensuite les bougies. On ne récite pas Boreh meorei haesh sur les bougies de Hanouka, car nous ne devons pas profiter de leur lumière.

3^e jour de Hanouka : Dimanche 27 Kislev (13.12.20)

Shaharit : Office de Hanouka. Lecture de la Torah de Bayom Hashelishi jusqu'à Eliav Ben Helon.

4^e jour de Hanouka : Lundi 28 Kislev (14.12.20)

Shaharit : Office de Hanouka. Lecture de la Torah de Bayom Harevii jusqu'à Elitsour Ben Chedour.

5^e jour de Hanouka : Mardi 29 Kislev (15.12.20)

Shaharit comme les jours précédents. Lecture de la Torah de Bayom Hahamishi jusqu'à Sheloumiel Ben Tsouri Chadai

Hanouka au mois de Tevet

6^e jour de Hanouka : Mercredi, Rosh Chodesh Tevet (16.12.2020)

Arvit : yaale veyavo, Al hanissim.

Shaharit : Prières du Rosh Hodesh avec les ajouts de Hanouka. Hallel Shalem. Deux rouleaux de la Torah sont sortis. Dans les trois premiers, les hommes sont appelés à lire des Parashat Pinchas. On sort le deuxième rouleau de Torah, et le premier rouleau de la Torah est levé. Dans le deuxième rouleau, on lit bayom hashishi. hatzi Kaddish. Yehalelou, Ashrei, ouva Letzion, hatzi Kaddish, Moussaf pour Rosh Hodesh. Al ha-nissim, Kaddish titkabal, aleinou, shir shel yom : barchi nafshi et le reste de la prière comme n'importe quel autre jour.

7^e jour de Hanouka – jeudi (17.12.20)

Shaharit comme au premier jour de Hanouka. La lecture de la Torah est tirée de bayom ha-shevii et la division est comme le troisième jour de Hanouka.

8^e jour de Hanouka – Zot Hanouka : 2 Tevet (18.12.20)

Shaharit : Shaharit : comme le premier jour de Hanouka. On lit la Torah de : bayom ha-shemini. Trois hommes sont appelés : Kohen : jusqu'à melea ketoret ; Levi : jusqu'à Gamliel ben Pedahtsour ; Shelishi : jusqu'à ken assa et' hamenora dans la Parashat Behaalotekha.

Nous vous souhaitons un mois rempli de lumières

Réalisation : Dr David Ben-Naeh

Adaptation selon les rites : Rav C. David Zaffran



קרן קיימת לישראל
K K L - J N F



הסתדרות הציונית העולמית
World Zionist Organization



היכל שלמה
מרכז לפורשת היהדות
HECHAL SHLOMO
The Center for Jewish Heritage
Jerusalem